

Copie à: Mr le Maire de Saint Pierre d'Aurillac et son conseil municipal
Mr le Maire de Saint Martin de Sescas et son conseil municipal
Mr le Maire de Saint Macaire et son conseil municipal
Mr le Maire de Pian sur Garonne et son conseil municipal
Mme Agulana et Mr Moreno conseillers départementaux
Mr Zaghet Président de la CDC du Réolais en Sud Gironde
Mr Guilhem Président de la CDC du Langonnais en Sud Gironde

Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Gironde,

Vous connaissez notre attachement au patrimoine et au développement rural. C'est à ce titre que nous attirons votre attention sur la fermeture brutale de la passerelle franchissant le ruisseau du Beaupommé à St Pierre d'Aurillac. Ceci, semble-t-il, à la demande des services départementaux.

La première question qui vient à l'esprit est celle-ci: quelle expertise technique a conclu au danger d'effondrement et y'avait t-il urgence ?

Habitué quotidiennement à utiliser cet ouvrage, nous nous sommes bien sûr inquiétés de sa solidité après les journées du 9 et 10 mai. Cependant, nous n'avons vu aucun désordre manifeste dans le soubassement. Le seuil en palplanche est intact ainsi que les pieux en aval. La plate-forme empierrée en amont n'a pas bougé d'un centimètre, pas plus que les empilements de roches soutenant les berges.

Le seul mouvement perceptible de terrain est la disparition d'alluvions récemment apportés par les crues de la Garonne qui donnent un effet de tranchée mais sont situées en dessus des empièvements qui protègent la base du pilier.

Peut-être notre expertise est-elle insuffisante, mais nous souhaitons des éclaircissements en particulier sur les mesures de confortement éventuelles auquel fait référence l'arrêté d'interdiction.

Nous nous permettons surtout d'attirer votre attention sur le fait que cette passerelle est un élément clef des sentiers balisés du CG33 ainsi qu'en témoigne le panneau directionnel situé à son entrée.

<http://randovtt33.free.fr/dotclear2016/index.php?post/2005/02/26/8-les-sentiers-balises-du-conseil-general>

Nous avons d'ailleurs pu constater ce week-end la déception de dizaines de pratiquants (marcheurs, VTT, familles) devant la fermeture de cet ouvrage faisant de cette voie un « cul de sac » et qui leur imposait un détour risqué et dangereux le long de la D1113 pour aller de St Macaire à Castets en Dorthe.

D'ailleurs ce franchissement est également un enjeu pour l'extension de la voie verte dont les travaux sont imminents et qui doit passer à cet endroit.

C'est là une dimension politique, économique et géographique et culturelle qu'il nous faut prendre en compte puisque cette passerelle relie Saint Macaire à Castets et fait le lien entre communautés du Sud-Gironde.

Vous voyez bien que nous ne plaidons pas (seulement) pour la réouverture rapide et pour la conservation d'un cheminement bucolique (ce qui ne serait pas négligeable par les temps qui courent) mais pour un projet environnemental, politique, culturel d'ampleur et d'enjeu départemental.

C'est donc avec beaucoup d'énergie et d'émotion que nous nous adressons à vous pour qu'une solution rapide et réaliste soit trouvée à cette fermeture « sans sommation ».

Rien ne serait pire qu'une partie de cache-cache technique et institutionnel indécemment sur cette question car la Garonne et le développement de notre Sud-Gironde méritent mieux.

Ils méritent des passerelles et non des impasses.

Recevez Monsieur le Président nos respectueuses salutations.

Jean-Paul Baritaut, riverain depuis 3 générations
Michel Hilaire, maire honoraire et ancien conseiller départemental
Francis Lacroix, riverain et président des Gavès

jeanpaulbaritaut@gmail.com
m.hilaire@wanadoo.fr
francislacroix33490@gmail.com

